



Syndicat National des Écoles

Le syndicat du 1^{er} degré

sne-csen.net

Diminuer les risques pour les adultes dans les écoles

Paris, le 03/03/2026

Monsieur le Ministre,

La note annuelle de la DEPP sur les signalements d'incidents graves souligne combien travailler dans une école peut se révéler dangereux pour les personnels puisque 21 % des écoles ont déclaré au moins un incident grave en 2024/2025. Il est important de rendre aux personnels et aux écoles la sérénité qui devrait être la leur.

Pour ce faire, notre syndicat plaide pour l'instauration d'un système officiel de sanctions dans le primaire, notamment via la possibilité de suspendre un enfant violent à l'encontre des adultes.

Nous militons aussi pour que les enfants qui ont besoin d'un suivi médical avant de pouvoir devenir élèves ne soient pas versés dans des classes ordinaires faute de place ailleurs.

Le respect des enseignants et de l'ensemble de l'équipe pédagogique est fondamental. Il passe par une reconnaissance sociale qui validerait la qualité et l'importance du rôle de chacun. Cette reconnaissance exige, pour trivial que cela puisse paraître, une amélioration notable de la rémunération, tout spécialement dans le premier degré.

Le SNE compte sur votre action en faveur des personnels et reste à votre disposition pour discuter avec vous de tous ces sujets.

Je vous adresse, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations,

Philippe Ratinet
Président du SNE